

LICENCE PRO. ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIER DU DROIT SOCIAL

Parcours Droit et Gestion de la Paie



Direction de la Formation Professionnelle et de l'alternance
Contrat de professionnalisation et autres dispositifs de formation continue

UFR Faculté de Droit

OBJECTIFS

L'objectif de cette Licence professionnelle est de former des gestionnaires du personnel ayant **une bonne maîtrise de la gestion de la paie et de la législation sociale**, destinés à intégrer des P.M.E. ou des professions juridiques (experts-comptables, cabinets d'avocats, etc...).

Les titulaires de ce diplôme auront bénéficié de cours complétés par un enseignement de technique des actes, et d'un enseignement en gestion et en informatique (logiciels paie) pour leur permettre d'**acquérir des compétences à la fois théoriques et pratiques**.

Cette formation s'adresse également à des personnes déjà entrées dans la vie active travaillant au sein d'entreprises privées (ex. cabinets comptables).

En formation continue, **l'enseignement est adapté aux contraintes d'une activité professionnelle** (sous réserve d'un nombre suffisant de stagiaires).



INFOS GÉNÉRALES

- > **Durée des études** : 1 an
- > **Lieu** : Campus de Toulon

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Marjorie BRUSORIO,
Maître de Conférences
marjorie.brusorio@univ-tln.fr

Bernard AIM,
Professeur agrégé
bernard.aim@univ-tln.fr

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- > Assistant de service paie,
- > Responsable de service paie,
- > Assistant de direction auprès d'une très petite entreprise,
- > Assistant de gestion du personnel, Assistant au service emploi, Assistant des ressources humaines,
- > Responsable fonctionnel dans un service RH, Assistant juridique dans un service de contentieux,
- > Assistant juridique dans un cabinet d'expertise comptable,
- > Assistant de direction d'une P.M.E., Assistant gestionnaire dans une association ou dans une organisation syndicale,
- > Assistant de professions libérales intervenant dans le domaine du droit social (avocat, cabinet d'expertise-comptable).

INSCRIPTION

**Direction de la Formation
Professionnelle et de l'Alternance
(DFPA)**

Campus de Toulon

Tél. 04 94 46 75 72

Email : dfpa.droit@univ-tln.fr

Formation continue
Déclaration d'activité (NDA)
N° 93 83 P00 26 83
Préfecture Provence Alpes Côte d'Azur
Siret : 198 307 662 00017

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - 461 H**► SEMESTRE 5****UE 1 : Mise à niveau - Homogénéisation - 84h**

- > Droit des contrats
- > Structure juridique de l'entreprise
- > Organisation juridictionnelle

UE 2 : Gestion de la paie - 80h

- > Droit de la rémunération
- > Pratique et comptabilité du bulletin de paie
- > Pratique des charges sociales et fiscales

UE 3 : Gestion des relations de travail - 50h

- > Gestion du contrat de travail
- > Gestion du contrat de travail approfondi

UE 4 : Communication et insertion professionnelle - 41h

- > Informatique et NTIC
- > Anglais appliqué à l'entreprise
- > Technique de recherche d'emploi

**► SEMESTRE 6****UE 5 : Consolidation - 46h**

- > Droit de la responsabilité
- > Gestion des ressources humaines
- > Gestion et analyse d'entreprise

UE 6 : Gestion de la paie - 78h

- > Pratique des logiciels de paie
- > Particularités de la paye - métiers
- > Particularités de la paye - IJSS-CP
- > Nouvelles formes de rémunération

UE 7 : Gestion des relations de travail - 54h

- > Gestion des conditions de travail
- > Techniques des actes - Rédaction du contrat de travail
- > Techniques des actes - Rupture du contrat de travail

UE 8 : Communication et insertion professionnelle - 28h

- > Anglais
- > Technique d'entretien d'embauche

UE 9 : Projet tuteuré**UE 10 : Application en milieu professionnel****INFORMATIONS****► CALENDRIER**

- > Cours les jeudis après-midi, vendredis journée et samedis matin.
- > Rentrée prévue fin septembre.

► COÛT PÉDAGOGIQUE

- > **Tarif personnel** : 3 300 € *
 - > **Tarif prise en charge** : 13 € / heure *
- Toute formation est due selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

* Droits universitaires en sus du coût pédagogique.

► EFFECTIF

- > Spécifique à chaque diplôme.
- > L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

CONDITIONS D'ACCÈS

Sont autorisés à présenter un dossier de candidature les titulaires :

- > d'une L2 Droit, d'Economie, de science de gestion, A.E.S., etc., d'un D.U.T. à finalité juridique ou de gestion,
- > d'un B.T.S. compatible avec le domaine de formation de la licence professionnelle,
- > d'un D.E.U.S.T. compatible avec le domaine de formation de la licence professionnelle, d'un diplôme français ou étranger,
- > d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau III admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation nationale, conformément aux dispositions des décrets relatifs à la validation des acquis.

CONTACTS**► DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ALTERNANCE (DFPA)**

Bâtiment V1 | Rez de chaussée Campus de La Garde | CS 60584
83041 TOULON CEDEX 9 | T. 04 94 14 26 34 | Email dfpa.droit@univ-tln.fr

Secrétariat pédagogique - DFPA

UFR Droit de Toulon | 35 avenue A. Daudet - BP 1416
83056 Toulon Cedex | Tél. 04 94 46 75 72 | Email dfpa.droit@univ-tln.fr

L'Université de Toulon
sur les réseaux sociaux

